

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4043-2018

Date : 20 septembre 2018

HEURE	REMARQUES
13 h 01	Début de l'audience
13 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
13 h 03	Remarques préliminaires de M ^e Louise Rozon sur le déroulement de l'audience.
13 h 08	M ^e Vincent Locas demande s'il peut faire des représentations même si Énergir n'a pas émis de contestations aux réponses de Transition énergétique Québec (TEQ) aux demandes de renseignements (DDR) qui lui ont été transmises
13 h 09	M ^e Rozon répond par l'affirmative et indique à M ^e Locas qu'il pourra faire ses représentations à la fin de la deuxième journée d'audience
13 h 10	M ^e Marie-Andrée Hotte (UPA) mentionne avoir un conflit d'horaire et demande si elle peut faire ses représentations demain matin
13 h 11	M ^e Rozon confirme qu'il était déjà prévu à l'horaire que l'UPA fasse ses représentations en fin de matinée demain
13 h 11	M. Jean-François Blain, analyste pour l'ACEFO, annonce que M ^e Steve Cadrin ne pourra être présent avant demain en milieu de journée pour faire ses représentations.
13 h 13	M ^e Rozon indique que M ^e Cadrin pourra plaider demain en fin de journée
13 h 14	M ^e Alexandre Mac Beth confirme qu'il assurera les intérêts de Gazifère pour l'audience d'aujourd'hui
13 h 14	Représentations de M ^e Stefan Chripounoff sur les motifs de TEQ au soutien de ses refus de répondre aux DDR faisant l'objet des contestations
13 h 38	Fin des représentations de M ^e Chripounoff sur les motifs de TEQ au soutien de ses refus de répondre aux DDR faisant l'objet des contestations
13 h 38	<u>M^e Chripounoff dépose :</u> <u>Plan d'argumentation de Transition énergétique Québec, non coté</u> <u>Cahier d'autorités de TEQ, non coté</u>
13 h 40	Représentations de M ^e Chripounoff sur la compétence de la Régie relativement à l'apport financier requis par TEQ et sa répartition par forme d'énergie
14 h 41	Fin des représentations de M ^e Chripounoff sur la compétence de la Régie relativement à l'apport financier requis par TEQ et sa répartition par forme d'énergie
14 h 42	L'audience est suspendue pour 15 minutes
15 h 04	Reprise de l'audience
15 h 05	Question de précision à M ^e Chripounoff par M ^e Nicolas Roy
15 h 07	Questions à M ^e Chripounoff par M ^e Marc Turgeon
15 h 13	Fin des questions à M ^e Chripounoff par M ^e Turgeon
15 h 13 à 15 h 18	Échanges entre M ^e Rozon et M ^e Chripounoff
15 h 18	M ^e Chripounoff présente ses collègues, M ^e Pierre-Luc Desgagné, M ^e Marie Tardif et M ^e Gilles Lavoie, directeur général de TEQ

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4043-2018

Date : 20 septembre 2018

HEURE	REMARQUES
15 h 18	Argumentation du GRAME par M ^e Prunelle Thibault-Bédard
15 h 28	Fin de l'argumentation du GRAME par M ^e Thibault-Bédard
15 h 28	M ^e Thibault-Bédard annonce qu'elle ne pourra assister à l'audience du 26 septembre et demande s'il lui sera possible de déposer ses observations sur le déroulement des aspects 1 et 2 du dossier par écrit. Elle demande également si un analyste pourrait faire office de représentant lors de cette portion de l'audience, puisqu'il n'y aura pas de volet juridique
15 h 29	M ^e Rozon répond par l'affirmative aux deux demandes
15 h 30	Argumentation du RNCREQ par M ^e Thibault-Bédard
15 h 46	Fin de l'argumentation du RNCREQ par M ^e Thibault-Bédard
15h 46	Question à M ^e Thibault-Bédard par M ^e Rozon
15 h 48	Question à M ^e Thibault-Bédard par M ^e Turgeon
15 h 50	L'audience est ajournée au 21 septembre 2018 à 9 h
	Manon Tremblay, greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

DOSSIER : R-4043-2018

**Demande relative au Plan directeur en transition, innovation
et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Maître Louise Rozon (présidente de la formation), ainsi que Maître Marc Turgeon et Maître Nicolas Roy**

Le procureur de la Régie est **Maître Amélie Cardinal**

La **demanderesse** est :

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC
Représentée par Maître Stefan Chripounoff

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (ACIG-AQCIE-CIFQ)
Représentés par Maître Sylvain Lanoix

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO), ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représentées par Maître Steve Cadrin

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU PROPANE ET ASSOCIATION CANADIENNE DU PROPANE (AQP-ACP)
Représentées par Maître Michael Dezainde

ÉNERGIR (S.E.C)
Représentée par M^e Vincent Locas

GAZIFÈRE INC. (GAZIFÈRE)
Représentée par Maître Alexandre Mac Beth

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAME) ET REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)
Représentés par Maître Prunelle Thibault-Bédard

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
Représentée par Maître Simon Turmel

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représentée par Maître Éric McDevitt David

REGOURPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)
Représenté par Maître Franklin S. Gertler

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (RTIÉÉ)
Représenté par Maître Dominique Neuman

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

Représentée par Maître Marie-Andrée Hotte

Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

DÉBUT : 13 h 01

AJOURNEMENT : 15 h 50

